

Received: 19-05-2024 | Approved: 04-07-2024 | DOI: <https://doi.org/10.23882/emss24084>

LA QUANTIFICATION DU PLAN MAROC VERT : NOUVEL ESPRIT DU NÉOLIBÉRALISME ?

THE QUANTIFICATION OF THE GREEN MOROCCO PLAN: NEW SPIRIT OF NEOLIBERALISM?

Habiba El MAZOUNI

Laboratoire LADSIS,
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock,
Université Hassan II de Casablanca, Maroc

Zakaria KADIRI

Laboratoire LADSIS,
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock,
Université Hassan II de Casablanca, Maroc

Mohamed Jaouad MALZI

Laboratoire de Recherche en Économie de l'Énergie, Environnement et Ressources,
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales,
Université Cadi Ayyad, Maroc.

Résumé :

Au Maroc, si l'analyse des politiques publiques est au cœur des préoccupations des chercheurs en sciences sociales, l'analyse de leur quantification l'est beaucoup moins. À partir de la constitution d'un corpus documentaire et sur la base de plusieurs entretiens menés, les auteurs mettent en relief la quantification comme un art de gouverner particulièrement imposant dans une séquence néolibérale de l'histoire du Maroc. Outre l'acte de quantifier qui recèle une portée politique, sociale et culturelle, les dynamiques de la réception des statistiques agricoles sont mieux perceptibles dans un agencement entre un jugement façonné par une succession d'expériences vis-à-vis de la politique agricole et des interprétations qui oscillent au même rythme que des usages divers et variés.

Mots clés : Action publique, Plan Maroc Vert, Sociologie de la quantification.

Abstract: In Morocco, while the analysis of public policies is at the heart of the concerns of social science researchers, the analysis of their quantification is much less so. From the constitution of a documentary corpus and on the basis of several interviews conducted, the authors highlight quantification as a particularly imposing art of governing in a neoliberal sequence of the history of Morocco. In addition to the act of quantifying which conceals a political, social and cultural scope, the dynamics of the reception of agricultural statistics are better perceptible in an arrangement between a judgment shaped by a succession of experiences with regard to agricultural policy and interpretations which oscillate at the same pace as diverse and varied uses.

Keywords: Public action, Green Morocco Plan, Sociology of quantification.

Introduction

Le gouvernement des hommes et des politiques publiques a recours à l'argument statistique (Desrosières, 2008). Les statistiques sont inhérentes à l'action étatique (Fallon, 2014). Si le nombre des débats autour de la quantification reste relativement réduit (Bardet et Jany-Catrice, 2010), les travaux qui s'y penchent de manière contemporaine mettent en exergue l'idée d'une quantification qui, ontologiquement, s'apparente à un piège (Bruno, 2010) ou encore qu'il y aurait un excès dans ses usages (Salais, 2010).

L'objet de notre réflexion n'est pas l'impact des statistiques sur la politique agricole mais les dynamiques qui animent les processus de production, d'usage et de réception des statistiques agricoles. Ainsi, cet article ne s'intéresse pas aux statistiques comme une forme de légitimité, un pouvoir et une autorité, au sens où il s'agirait de dénoncer des formes de manipulation ou d'influence par les chiffres ou encore d'étudier la validité scientifique de l'argument statistique. Bien que nous soulevions tout au long de notre réflexion ces enjeux qu'entérine la quantification, notre propos vise particulièrement à appréhender les modalités sous-jacentes aux processus de production, d'usage et de réception des statistiques agricoles.

Nous nous appuyons ici sur les travaux qui ont longtemps conduit à structurer de nouvelles grilles de lecture des articulations entre statistiques et action publique (Desrosières, 1993, 2001 et 2008 ; Foucault, 2004a et b ; Le Goff, 2015 ; Porter, 1995, 2020 ; Jany-Catrice, 2016) et partons du constat que les statistiques servent d'arme rhétorique de la politique agricole marocaine et cherchons à les analyser dans leurs effets mais aussi en tant qu'effets d'un « art de gouvernement ».

Pour ce faire, nous allons d'abord opter pour une démarche historique afin d'examiner l'usage et la production des statistiques marocaines, particulièrement agricoles, sur plusieurs années. Ensuite, en fonction d'un corpus étudié et sur la base des dires des acteurs interviewés, nous allons analyser le rôle de la quantification dans le rapport « gouvernants-gouvernés », à la lumière de sa production et de sa réception. On ressort de cette analyse que la quantification s'inscrit dans un « nouvel esprit » (Boltanski et Chiapello, 1999) qui prend des airs « d'inéluctabilité » et favorise, à cause de sa prétendue neutralité et scientificité, le consentement collectif. Ceci dit, des espaces de résistance prennent des formes diverses et variées ; l'une souligne la « frénésie » des chiffres et exige des conventions d'équivalence déterminées dans les règles de l'art, tandis que l'autre revendique de passer outre les chiffres qui demeurent un acteur réducteur et séducteur-destructeur. En outre, la compréhension de la quantification de la politique

agricole marocaine nécessite la compréhension des processus culturels et politiques sous-jacents à cette quantification et requiert également une compréhension de l'articulation entre effets et appropriations en jeu dans la réception des statistiques agricoles.

Il est à noter que nous emploierons les termes : chiffres, statistiques et quantification pour désigner, à quelques nuances près, la même chose. « Chiffres » pour faire référence aux nombres et données numériques ; « Statistiques » pour désigner l'ensemble des chiffres utilisés selon des méthodes et techniques ; « Quantification » au sens, non pas épistémologique, mais sociologique et historique proféré par Alain Desrosières (2014), cette quantification (notamment statistique et faite de chiffres) ayant un caractère créateur socialement et cognitivement, une quantification qui implique plusieurs conventions préalables et qui fournit aussi bien un reflet du monde qu'elle le reconfigure et le transforme.

Bref historique des statistiques agricoles marocaines

Les toutes premières structures statistiques du Maroc datent des années 1942, prenant la forme d'un Service Central des Statistiques. L'intérêt porté aux statistiques par les pouvoirs publics a grandi vers la fin des années 50, ce qui a donné lieu à la création d'un comité de coordination des enquêtes statistiques et de l'école de formation d'ingénieurs statisticiens, l'Institut national de statistique et d'économie appliquée, plus tard, en 1961. Par conséquent, les structures en charge de la statistique furent petit à petit développées, ce qui a contribué à la mise en place d'un réseau statistique national doté de la première loi statistique qui, elle, date des années 1968. Seize délégations régionales de l'administration chargée de la statistique ont été créées par la suite, selon l'ancien découpage territorial du Maroc, afin de régionaliser la production et la diffusion de l'information statistique.

En 1975, l'appellation de Direction de la Statistique a vu le jour ; une direction dotée de structures, de moyens matériels et humains au service du traitement et de la diffusion de l'information statistique. En 1995, le Ministère de la Prévision Économique et du Plan a été créé. Autrefois attribuée à la Direction de la Statistique et aux délégations régionales du Ministère de la Prévision Économique et du Plan, l'information statistique est principalement gérée, depuis 2003, par le Haut Commissariat au Plan (HCP), une institution chargée de la production statistique, de la planification, de prospective, d'analyse et de prévision, sous l'autorité du Haut Commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi Alami, nommé par le roi Mohammed VI. Depuis 2021, le HCP fait suite aux orientations

royales en ajoutant à ses attributions la mission de contribuer à la coordination stratégique du modèle de développement.

Par ailleurs, les statistiques agricoles marocaines sont majoritairement produites par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. L'une des plus importantes opérations statistiques du ministère est le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) qui sert à appuyer principalement le pilotage des politiques publiques en dressant un portrait détaillé de l'agriculture marocaine. Le RGA constitue une opération statistique nationale destinée à actualiser les données sur les structures agricoles afin de suivre les évolutions du secteur. Il convient de souligner à cet effet que seules les données du RGA 1996 sont disponibles. Pourtant, le dernier recensement agricole est celui de 2016 mais l'accessibilité des données fait défaut.

En outre, moyennant des enquêtes de terrain, la Direction de la Stratégie et des Statistiques du Ministère de l'Agriculture collecte, analyse et diffuse les statistiques agricoles. Le HCP produit également des chiffres. Plusieurs statistiques sont produites aussi dans le champ académique, au sein des universités et des grandes écoles.

Méthodologie de recherche

L'étude tente de répondre à la question suivante : Comment l'Etat utilise la technique quantitative pour gouverner l'agriculture et comment les chiffres sont reçus, particulièrement par les ressortissants de la politique agricole ? Les résultats de la recherche sur ces questions sont susceptibles de fournir des informations précieuses à la fois aux décideurs publics et aux groupes cibles des politiques agricoles, les aidant à mieux comprendre les attentes et la réception de ces politiques et à ajuster potentiellement la politique de l'usage des statistiques dans l'exercice du pouvoir et la mise en œuvre des politiques agricoles. L'étude pourrait contribuer également à appréhender l'écart entre les discours tenus et la réalité du terrain et favoriser une coopération et une mise en œuvre cohérente des politiques agricoles.

Cette étude repose sur une analyse documentaire et qualitative. Nous avons d'abord collecté un corpus documentaire de 98 documents officiels contenant, entre autres, des stratégies, des rapports d'activité, des études, et des articles de presse (tableau 1). Nous nous sommes focalisés sur les documents produits entre la période 2019 et 2023, des documents qui reflètent la phase de l'évaluation et de la communication des principales réalisations de la politique agricole marocaine ; il s'agit de la phase où sont produits

plusieurs rapports sur le bilan de la politique agricole, notamment 10 ans après le lancement du Plan Maroc Vert (PMV). Les documents ont été soigneusement lus et analysés. Nous avons ensuite mené 36 entretiens semi-directifs avec des acteurs clés du secteur (tableau 2). En effet, nous avons interrogé des agriculteurs, des agents de l'administration publique, des chercheurs, des journalistes et des consultants-analystes. En raison de la nature du sujet et pour qu'ils expriment ouvertement leurs propres opinions au cours des entretiens, les interviewés ont été interrogés de manière anonyme. Les entretiens ont été menés entre les périodes 2019 et 2022. En utilisant ces méthodes de recherche, nous avons cherché à brosser un tableau exhaustif des usages de la technique quantitative et de la réception de cette dernière par la population cible. Cette approche de recherche nous a permis d'explorer le sujet sous plusieurs angles et de fournir une compréhension nuancée de l'usage de la quantification de l'agriculture au Maroc.

Tableau 1 : Corpus documentaire

Nature des documents	Rapports d'activités	Études publiques	Articles de presse	Présentations	Capsules vidéo	Discours officiels
Nombre	11	14	41	6	8	18

Tableau 2 : Population interrogée

Acteurs	Agriculteurs	Agents de l'administration publique	Chercheurs	Journalistes	Analystes-Consultants
Nombre	10	8	10	5	3

Résultats et discussion

Dans les documents officiels étudiés, il apparaît que les chiffres occupent tout l'espace et sont visuellement omniprésents. Le texte mais aussi la vidéo sont illustrés par des chiffres. Nous pouvons souligner que la preuve statistique est la plus fréquemment mobilisée, quitte à être redondante dans les documents officiels traitant du PMV. En outre, 97% des articles de presse étudiés reposent sur des chiffres. Nous avons constaté à cet égard que la majorité des articles traitant de la politique agricole marocaine reprennent les communiqués de presse et les dépêches produits par le Ministère de l'Agriculture ou la MAP. À cet effet, (El Mazouni et Kadiri, 2021) montrent qu'aucune évaluation externe du PMV n'a été rendue publique et que les journalistes ne disposant pas d'autres données

sur les réalisations dudit Plan, reprennent les résultats officiels rendus publics, ce qui favorise la prolifération d'articles purement informatifs et descriptifs quant aux réalisations du PMV.

❖ *Scientificité et neutralité des statistiques agricoles : des dérives collectivement consenties ?*

La neutralité des statistiques a fait l'objet de nombreux travaux qui ont mis en exergue les instruments statistiques comme le produit d'une construction sociale et le fruit d'interactions entre plusieurs acteurs et institutions (Buisson-Fenet et Le Naour, 2008). Si des travaux illustrent le rôle des statistiques dans l'institutionnalisation des problèmes publics (Barthe, Callon et Lascoumes, 2001 ; Zimmermann, 2004 ; Ihl, Kaluszinski et Pollet, 2003 ; Lascoumes et Le Galès, 2007), d'autres mettent en lumière l'interdépendance entre la production des statistiques et une chaîne de pouvoirs (Blum et Mespoulet, 2003 ; Daubas-Letourneux, 2009 ; Martin, 2020 ; Mespoulet, 2008 ; Mespoulet, 2016).

« *La statistique n'est jamais neutre* », affirme un ex-conseiller économique du Ministère de l'Équipement, en ajoutant : « *la statistique dépend de la manière avec laquelle on considère le recueil des données pour avoir l'idée la plus proche de la réalité. Vous croyez que les statisticiens du ministère font le tour de toutes les exploitations, par exemple ? Il y a des échantillons et des techniques de sondage qu'on mobilise mais l'essentiel est d'avoir la marge d'erreur la moins possible* », conclue-t-il.

Pour une chercheuse de l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA), le pouvoir des statistiques provient des conditions sociales de leur mobilisation : « *cette neutralité illusoire des indicateurs entraîne une tendance de validation sociale, disant les yeux fermés, et donc personne ne pense à interroger la manière dont les statistiques sont produites* », nous confie-t-elle. À cet égard, Desrosières réinterroge le concept de neutralité et propose de le substituer à une « visée de neutralité » (Mouhanna, 2011). Pour lui, les statistiques sont le fruit de conventions sociales et ne sont pas neutres a priori ; on ne peut porter de jugement sur leur portée réelle que si on réussit à reconstituer leurs processus de production et d'usage.

En effet, le processus de production est lié aux conventions de définition des concepts et aux processus de collecte des données qui permettent d'établir la norme chiffrée de la réalité. Toutefois, les chiffres sont généralement diffusés seuls, de manière décontextualisée, réduisant ainsi la manière de traiter les réalités (Jany-Catrice, 2016). «

Le premier souci avec les statistiques je trouve est la définition des éléments d'entrée. La classe moyenne rurale, par exemple, est une catégorie difficile à définir. Qu'est-ce qu'elle signifie exactement ? On a galéré à dessiner les contours d'une classe moyenne dans le monde urbain mais dans le monde rural c'est beaucoup plus compliqué. Comment peut-on mesurer une classe moyenne rurale alors que nous ne pouvons même pas nous mettre d'accord sur une seule définition. S'agit-il du nombre de signes de richesse ou enrichit-on la définition de critères de qualité, comme le statut socioprofessionnel, le mode de vie, les préférences, etc. Le sens de la donnée dépend donc des variables qui la caractérisent et la définissent », explique un ex-enseignant-chercheur de l'INSEA.

Dans le même ordre d'idées, un économiste chercheur de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de l'Université Cadi Ayyad précise que quand bien même les statistiques séduisent, elles endossent une partie de réductionnisme dans la manière de refléter la réalité : *« les chiffres contiennent des propriétés séduisantes de l'ergonomie et la simplicité par exemple, mais ne reflète qu'une vision de la réalité »,* souligne-t-il en ajoutant : *« je reproche aux statistiques un usage qui, dans certains cas, fait abstraction d'une véritable définition des conventions d'équivalence ».*

« Je pense que “dépasser l'apparente neutralité des chiffres” est un slogan que devrait s'approprier tout un chacun aujourd'hui. Pas du tout évident comme exercice mais au moins, au lieu de prendre les statistiques comme une vérité absolue, nous devrions les utiliser avec beaucoup de nuance », souligne un consultant-analyste en ajoutant : *« il faut dire qu'à travers l'histoire, des raccourcis se sont construits dans les esprits des gens, confondant chiffres et scientifiquement prouvé ».* A cet effet, les chiffres ont hérité des vertus de la science à savoir : l'objectivité, la neutralité et la rationalité (Martin, 2020).

En outre, les chiffres sont soumis à plusieurs interprétations ; chaque acteur porte sur les mêmes statistiques une appréciation différente et l'interprète à sa manière. En matière de production agricole, par exemple, une hausse peut être considérée comme positive (hausse des exportations, PIB agricole), ou comme négative (production agricole massive au détriment de l'environnement).

Lors d'une interview datant de 2008, Ahmed Lahlimi Alami, Haut-Commissaire au Plan, tranche la question de la fiabilité des chiffres officiels : *« L'indicateur est juste, il représente une réalité, le commentaire sur ces indicateurs est libre »,* affirme-t-il.

Aussi, les statistiques ne font visiblement sens que sous la vision de leurs producteurs. *« La valeur esthétique, symbolique et conceptuelle d'une œuvre d'art ne réside pas séparément dans la toile ou dans l'encre ou dans la qualité du pinceau ou encore dans la*

palette de couleurs utilisée ; une création artistique est l'ensemble de ces éléments, et bien d'autres, conjugué à une imagination, à une émotion et surtout à la vision de son artiste. C'est pour vous dire que le chiffre en lui-même n'a pas une portée argumentative que quand il est employé dans un contexte et avec une vision spécifique. C'est ce camaïeu de chiffres qui est intéressant », nous confie un expert statisticien du Programme De Développement Des Nations Unies (UNDP).

Dans un registre social et culturel des chiffres, (Ogien, 2020) montre que les valeurs sociales que possèdent les chiffres à savoir la vérité, la neutralité, « l'indiscutabilité » fascinent et représentent des éléments ordinaires des échanges entre individus. Il s'agit d'une manière de gouverner ou encore une façon de conduire l'action publique qui est soumise aux chiffres. La dépendance à la quantification représente également un élément de la valeur sociale que les gouvernants attribuent au chiffre : « *nous ne pouvons ni fixer des objectifs, ni annoncer des résultats, ni conduire les affaires publiques de façon moderne sans chiffres* », souligne une journaliste.

Ceci dit, le débat au sujet de la validité de l'argument statistique n'est pas clos. La cohérence des statistiques agricoles interpelle. « *Il existe plusieurs producteurs de chiffres, chacun produit selon des objectifs, des méthodes et des logiques spécifiques ; chacun utilise sa propre définition des concepts et des modèles et nous nous trouvons généralement face à des statistiques qui ne concordent pas* », nous confie une enseignante au sein de l'Ecole Marocaine des Sciences de l'Ingénieur (EMSI). Elle poursuit en concluant sur la nécessité de coordonner les statistiques : « *dernièrement, une polémique relative au taux d'inflation s'est développée. Entre le HCP, le ministère de l'économie et des finances et Bank Al-Maghrib, le taux diffère. C'est encombrant quand même !* ».

En sus de cela s'ajoute des contradictions susceptibles de surgir dans le « clair-obscur » des chiffres. D'ailleurs, au niveau des documents officiels que nous avons étudiés, le PMV a permis la création de 342 000 emplois supplémentaires entre 2008 et 2018. Par contre, « *le secteur a perdu 277 100 emplois entre 2008 et 2019* », souligne un économiste lors d'une conférence tenue en mars 2020. Entre les chiffres officiels publiés par le Ministère de l'Agriculture et ceux présentés par l'économiste chercheur, il n'y a pas uniquement une non-concordance mais aussi une contradiction. Pour une journaliste freelance, « *il faut se méfier des statistiques agricoles. Faute de transparence dans les processus de leur production, nous pouvons carrément les ignorer* », souligne-t-elle.

Ainsi, une tendance structurelle d'une conformité à la quantification se dessine ; une tendance auquel tout un chacun est sommé de se confronter. Ceci dit, des voix résistent, dénonçant la « frénésie » des chiffres ou encore leur aspect réducteur-destructeur.

❖ *Quantifier l'agriculture : quand la performance se substitue à l'évaluation*

Au Maroc, quand les statistiques agricoles se manifestent dans l'espace public, ils deviennent des arguments du débat : le taux d'emploi, de croissance du PIB, de production agricole, des exportations, etc. Leur annonce est d'ailleurs un moment où l'action publique est évaluée et jugée par la presse et l'opinion publique. Dans le cas de la politique agricole, « *l'opinion publique ne suit que les effets visibles (chiffres) d'un programme ou projet au mépris des grands effets cachés. Quand je me rends au Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM), je constate qu'il s'agit davantage d'une vitrine de chiffres agricoles mettant en visibilité la politique agricole qu'autre chose* », souligne un journaliste.

« *Il y a des promesses et des objectifs fixés dans toute politique publique. Il y a aussi des résultats et des actions qui sont menées et dont le bien-fondé n'est appréciable qu'en présence des chiffres* », souligne un fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. La nécessité de « résultats » dans l'action publique est ainsi admissible dans la défense d'une manière de gouverner la chose publique (Suleiman et Desmond, 2005 ; Bezes, 2009).

En effet, la notion de résultat a pris une importance grandissante dans le lexique politique moderne et implique trois usages : le premier est relatif à la légitimation de l'action conduite en rendant des comptes, notamment aux citoyens. Le second concerne le monde des professionnels de l'État dans le sens où les responsables politiques mobilisent les chiffres qui mesurent les résultats des services afin d'éviter la résistance que les administrations centrales opposent à tout ce qui viendrait remettre en question le pouvoir qu'elles ont obtenu (Lulin, 2006 ; Pêcheur, 2006). Quant au troisième usage, il est lié à une « culture du résultat » introduite dans les administrations publiques, une culture qui fait prédominer l'esprit d'entreprise et de rentabilité. Ce passage d'une « logique de moyens » à « une logique de résultat », souvent associé au néolibéralisme, (Ogien, 2010) l'envisage comme le fruit d'un phénomène qui s'effrite avec « la transformation de la nature et des modalités de la quantification de l'action publique ».

Un fonctionnaire nous montre que c'est dans l'aura de la performance, du résultat et de l'efficacité que les chiffres prennent tout leur sens. « *La distribution d'eau et d'électricité*

étaient jusque-là une affaire de la commune et de plusieurs autres acteurs. Aujourd'hui, je ne sais si vous en avez entendu parler, on parle de Sociétés régionales multiservices, une sorte de sociétés anonymes, qui viennent remplacer les régies et délégataires. Je vous dis ça parce que nous sommes de plus en plus et chaque fois un peu plus dans un registre de gestion, d'efficacité et d'efficience. C'est ces caractéristiques du néolibéralisme et cette culture du résultat et de la performance qui font que les chiffres sont éminemment importants dans le discours des administrations », nous confie un responsable à la Direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole.

« Ce n'est pas nouveau, vous savez. Les chiffres ont toujours été importants. Peut-être aujourd'hui, ils deviennent indispensables davantage dans la justification des politiques publiques ; Indispensables pour justifier les fonds qui proviennent de l'extérieur, pour justifier le travail du gouvernement et des administrations en interne et pour regagner également la confiance des citoyens, pour dire aux Marocains qu'on a bien tenu nos promesses. Maintenant, les chiffres sont-ils des impératifs de la modernité ? En quelque sorte oui ; au nom de l'efficacité, de la mesure de performance, de la réforme et de la modernisation de l'administration publique, on emploie des chiffres qui seront par la suite organisés sous forme de beaux graphiques», affirme une retraitée, ex-chef de division au sein du ministère de l'agriculture.

Par conséquent, toute la valise conceptuelle liée au néolibéralisme, à savoir la performance, l'efficacité, le New Public Management (NPM), le *benchmarking* et l'expertise, confère à la quantification un pouvoir politique largement documenté dans les travaux traitant de la sociologie de la quantification (Estrada Orrego, 2015 ; Grossi, 2021 ; K'Akumu, 2023 ; Penissat, 2012 ; Vauchez, 2008). Et dans un Etat néolibéral, le chiffre est une représentation de la vision officielle qui semble rendre les évaluations multi-prismes moins visibles.

❖ *La réception de la quantification : saisir les conséquences des statistiques agricoles à partir des gouvernés*

Nous nous emploierons à étudier les statistiques agricoles sous l'angle de leur réception en nous inspirant du courant d'analyse des *policy feedbacks*, que l'on peut traduire par les rapports ordinaires à l'État.

Si la notion de rapport ordinaire à l'État est entendue dans les travaux de (Spire, 2016) comme l'ensemble des représentations symboliques et des logiques qui proviennent de la confrontation avec une institution étatique, et si les travaux de *policy feedbacks* utilisent

généralement le terme de citoyens ou d'usagers, nous privilégierons la notion de réception des statistiques et le terme de gouvernés afin de mettre en exergue la question des rapports de domination entre les statistiques, les institutions et les agents qui les produisent d'une part, et ceux qui s'y confrontent, d'autre part. Nous privilégierons ainsi une analyse qui intègre toutes les manifestations de la « puissance » statistique, y compris les interactions, les effets et les appropriations desdites statistiques.

Pour appréhender ce rapport aux statistiques, nous nous attachons à comprendre les expériences que nous supposons sont nourries de récits publics sur la fiabilité, la légitimité, la véracité et la probité des statistiques et de leurs producteurs. Notre intention est d'analyser la relation aux statistiques à l'aune des rapports quotidiens aux institutions qui touchent la population rurale. Ces mêmes statistiques sont entendues comme des chiffres produits par l'État dont la perception évolue au gré des interactions et des litiges. Ainsi, il ne s'agit pas de se contenter à l'antonymie « confiance et défiance » mais plutôt de comprendre les interactions entre gouvernés et institutions et de mettre en lumière les effets visibles et invisibles des statistiques agricoles sur les agriculteurs en particulier.

- *Les chiffres, un « artefact culturel » lu à l'instar des rapports gouvernants-gouvernés*

Bien que nous ne voulions pas nous arrêter sur la question de la confiance – défiance, cette dernière se réitère dans la majorité des dires de nos interviewés. Nous avons ainsi consacré une partie d'analyse de la réception des statistiques à cette question à cause de ce qu'elle représente pour les agriculteurs.

(Charpin, 2010) disait que la confiance garde une part de mystère, vu que nous ne pouvons maîtriser les canaux susceptibles d'influencer les utilisateurs dans leur jugement. Dans nos entretiens menés auprès des agriculteurs, nous avons essayé de comprendre ces différentes composantes et les raisons invisibles de cette confiance ou défiance à l'égard des statistiques agricoles. En effet, la perception portée par les agriculteurs et leurs familles sur les dispositifs mis en place, à savoir les subventions dans le cadre du Fonds de développement agricole (FDA), les formations organisées par les offices nationaux du conseil agricole (ONCA), l'Office chérifien des phosphates (OCP), ou encore la Fondation Crédit Agricole du Maroc pour le Développement Durable, reste caractérisée par la méfiance et la défiance vis-à-vis non seulement des dispositifs mis à disposition mais également les chiffres présentés par ces institutions et toute autre mesure, stratégie ou initiative étatique qui pourrait se manifester dans le futur.

Ce que sous-entendent les dires des interviewés (agriculteurs et leurs familles) est le fait que l'État n'est pas un acteur comme tout autre acteur intervenant dans la politique agricole. « *L'État est la politique agricole elle-même* », nous confie un agriculteur. Ce rapport qui ne met pas l'agriculteur et l'État sur le même rang entrave la confiance et fait émerger de la prudence chez les deux acteurs. D'une part, pour un membre de la chambre d'agriculture de la région Fès-Meknès : « *les dispositifs mis en place au profit des agriculteurs sont généralement bénéfiques et très utiles pour eux (par exemple le recours à l'agrégation pour bénéficier de subventions qui vont jusqu'à 100%), mais quand l'agriculteur entend que c'est une initiative de l'État, que cela vient de l'État, il se montre réticent et rejette l'idée sur-le-champ* ». Il continue : « *dans certains cas, quand l'État rembourse à l'agriculteur les investissements réalisés dans l'irrigation goutte-à-goutte, ce dernier court à pas précipités pour vendre le matériel et l'équipement* ».

D'autre part, en demandant à des agriculteurs ce qu'ils pensent des subventions mises en place dans le cadre du Fonds de développement agricole, ils déplorent la lourdeur et la complexité des démarches administratives. Nous leur demandons : « *vous avez donc préparé le dossier de demande de subvention et postulé au guichet et cela n'a pas marché comme vous l'auriez voulu ?* ». Ils répondent : « *Non, pas vraiment. On n'a pas besoin de suivre les procédures. On sait déjà très bien que cela ne va pas marcher. Ces chiffres de bénéficiaires de ces subventions, on ne sait pas trop d'où ils sortent et qui en bénéficient réellement* ».

En effet, la relation de confiance naît d'abord du rapport dynamique entre statistiques agricoles, performances de l'action publique et donc des dispositifs mis en place et exigences des agriculteurs. Quand les politiques publiques sont incapables de résoudre les problèmes qu'elles sont supposées traiter, ou quand les statistiques et la communication sur les performances de certains dispositifs dépassent largement les résultats sur le terrain, cela génère un sentiment public de déception.

Par exemple, les agriculteurs perçoivent le dispositif « Al Moutmir Li Khadamat Al Qorb » lancé par l'OCP, comme un dispositif déconnecté de la réalité locale ; un dispositif ayant des logiques purement commerciales dans un souci de promotion de l'image de marque de l'OCP.

« *Le sol d'une terre de 14 ha (mon cas par exemple) n'est pas homogène. Le prélèvement d'échantillon de sol effectué par les ingénieurs agronomes de l'OCP porte uniquement sur une infime partie de la terre. L'analyse de l'échantillon correspondra finalement à un sol qui n'existe pas ! Donc les résultats permettent certes le respect du dosage des*

engrais adaptés à une partie du sol de ma terre mais pas à l'ensemble du sol, ce qui ne sert in fine absolument à rien », nous confie un agriculteur.

Par ailleurs, le manque de confiance peut également résulter d'une augmentation des exigences des agriculteurs à l'égard des dispositifs mis en place. Selon une logique consumériste, les « usagers » de l'action publique ont toujours de nouvelles attentes, espèrent davantage, à performances égales ou même croissantes (Balme et al., 2003). Dans le cas de certaines formations organisées par les Directions Provinciales De L'Agriculture (DPA), ces formations sont perçues comme inutiles et insuffisantes. « *Certes, quelques formations sont intéressantes, mais la majorité reste soit caduque (des techniques dépassées), soit très avancée (satellites)* », souligne un agriculteur.

Outre les exigences des agriculteurs, la crise d'information prospère dans une situation d'asymétrie d'information (El Mazouni, Kadiri et Malzi, 2023). Les agriculteurs et leurs familles ne disposent pas tous des mêmes éléments pour appréhender l'action publique. Il y a des agriculteurs qui reprennent et réitèrent ce que disent les voisins, d'autres cherchent l'information mais n'en détiennent qu'une partie, et d'autres qui ont une vision « complète » des dispositifs en place. Cette asymétrie d'information joue généralement au détriment de l'implication des agriculteurs et décrédibilise la politique agricole et les chiffres qui en découlent.

Par ailleurs, un jeune adepte des pratiques agroécologiques, nous précise « *qu'on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres* ». Pour lui, tout un chacun n'assimile pas les pratiques agroécologiques de la même manière. « *Cette entrée qui fait l'objet des chiffres n'est pas bien définie par l'ensemble des acteurs. Quand le Ministère de l'agriculture ou la Fondation Crédit Agricole pour le Développement Durable communiquent des chiffres sur le développement de l'agriculture intégrée, durable et résiliente, je n'y crois personnellement pas. Parce que tout se joue au niveau de la définition de cette forme d'agriculture* », nous confia-t-il.

La réception des statistiques apparaît ainsi comme le fruit d'une succession d'expériences accumulées aussi bien au contact des dispositifs mis en place par le Plan Maroc vert qu'à une attente socialement construite par l'ensemble des représentations qui circulent entre les agriculteurs. Cette réception des statistiques se manifeste dans l'articulation entre un jugement influencé et façonné par les multiples expériences vis-à-vis des dispositifs de la politique agricole ainsi que des interprétations et de ce que pensent les agriculteurs des chiffres agricoles.

- Les chiffres et leurs usages

L'annonce des chiffres officiels dans l'espace public est un moment où la qualité de l'action publique est « *jugée par un indicateur conjoncturel* » (Fouquet, 2010). Dans quelle mesure ces chiffres font-ils l'objet d'appropriations différenciées selon les acteurs concernés ?

« *Nous produisons des publications riches en chiffres et en informations. Les médias donnent une impulsion et de la visibilité à ces chiffres* », souligne une chargée des enquêtes statistiques au sein du HCP. Dans une étude sociologique menée par David Deacon et al. (1999), les médias, à travers l'usage des statistiques, orientent le débat public et risquent d'affecter la façon dont les publics « récepteurs » comprennent les enjeux sociaux. À cet égard, ces chiffres sont susceptibles d'être utilisés pour influencer l'opinion publique de différentes manières, notamment en renforçant les stéréotypes, en minimisant l'importance des problèmes sociaux ou en exagérant les risques liés à un problème (Deacon et al., 1999). « *Il y a les statistiques, l'interprétation des statistiques et le contexte de l'usage des statistiques ; trois facteurs à ne pas confondre* », précise une journaliste. « *Ce n'est pas un secret ; aucune action n'est neutre dans notre métier. Nous faisons généralement recours aux statistiques pour appuyer et enrichir des enquêtes, souligner parfois des contradictions entre les données, déduire des perspectives* », affirme-t-elle.

Pour une journaliste freelance française ayant travaillé avec plusieurs journaux marocains, les statistiques sont omniprésentes dans les médias. « *Plus que de simples outils de communication, les chiffres deviennent le matériel de base, particulièrement pour les data journalistes* », souligne-t-elle. « *Par contre, je ne pense pas que le data journaliste s'en sert pour faire du fact-checking ou mener des enquêtes pour contrôler la véracité des faits. On est plus dans une logique de « survisibilité » des chiffres dans le sens où la valeur ajoutée du data journaliste reste de présenter de manière compréhensible, accessible et interactive les chiffres. Donc on reprend les chiffres avec une certaine mise en scène et beaucoup de storytelling* », continue-t-elle.

Si les médias font généralement recours aux statistiques agricoles dans leurs articles et enquêtes, les agriculteurs contestent et restent le plus souvent indifférents à ces chiffres. Pour un agriculteur trentenaire, les statistiques agricoles sont davantage des preuves de réussite d'un projet pour reconduire les fonds accordés que des indicateurs reflétant les réalisations et l'état d'avancement du secteur agricole. « *Les chiffres ne s'adressent*

absolument pas à nous. Nous ne sommes pas la cible des statistiques agricoles, figurez-vous ! », souligne-t-il.

Lors d'un entretien avec un agriculteur de la région de Saïss, *lalla Aïcha*, mère de ce dernier, nous a interrompue : « *vous savez, la façade d'une maison n'appartient pas à son propriétaire mais plutôt à ceux qui la regardent* », dit-elle en souriant. L'agriculteur interprète sur le champ les propos de sa mère en montrant que : « *les chiffres sont cette façade et justement tout dépend de la manière dont nous interprétons, nous agriculteurs, ces chiffres* », souligne-t-il. Pour un directeur d'un cabinet de conseil en développement rural, « *quand une personne entend les chiffres du secteur agricole, il se dit que le Maroc est le meilleur pays agricole au monde ; ce n'est pas le cas pourtant ! C'est clair, l'État se sert des chiffres pour faire rayonner l'image d'un pays qui a su moderniser son agriculture, un pays qui a performé dans ce sens. Ce n'est pas faux. Mais les chiffres en disent beaucoup sur cet aspect qu'on a l'impression que l'agriculture marocaine est synonyme d'exportation, de développement et de conversion vers des projets rentables. Or, l'agriculture marocaine est surtout l'agriculteur.* »

La réception des statistiques se manifeste ainsi dans plusieurs appropriations qui prennent l'allure tantôt d'un recours et tantôt d'un non-recours, une contestation ou encore une indifférence. Ces usages diffèrent d'un acteur à un autre et entrent en résonance avec les interprétations que tout un chacun fait des statistiques agricoles.

Conclusion

En mettant la quantification de la politique agricole au cœur de l'analyse, cet article interroge les modalités et dynamiques sous-jacentes aux processus de production, d'usage et de réception des statistiques agricoles.

Quantifier l'agriculture est avant toutes choses un acte culturel et politique qui, dans une équation difficile à résoudre, puise, d'une part, dans un pouvoir et une emprise qui se manifestent notamment dans trois propriétés des chiffres : vérité, neutralité et incontestabilité (Ogien, 1995 ; 2007) faisant d'eux un indispensable à la conduite des politiques publiques ; et, d'autre part, dans une controverse dont les éléments-clés demeurent le manque d'homogénéité. En outre, la réception des statistiques agricoles se manifeste dans l'articulation entre un jugement influencé aussi bien par différentes expériences vis-à-vis des dispositifs de la politique agricole que par des interprétations et des manières dont la quantification est dotée (ou pas) d'importance par les individus. Ces interprétations entrent en résonance avec des usages qui diffèrent d'un acteur à un autre.

Nous ne pouvons pas tout mettre en chiffres. Si l'on peut compter par exemple des objets, les états de choses, les catégories sociales ou encore les processus demeurent difficiles à quantifier. Aujourd'hui, la quantification tend à réduire la politique agricole à un aspect purement économique où PIB agricole et exportations sont les maîtres-mots qui ne devraient pas manquer la déférence et la fascination. Toutefois, comme l'a bien exprimé un de nos interviewés, l'agriculture au Maroc est le symbole d'un attachement à la terre ; une mémoire collective riche en connaissances locales et en pratiques agricoles héritées qui risquent de disparaître.

Enfin, des formes de résistance font de plus en plus face à l'argument statistique, à savoir une résistance à la neutralité illusoire des chiffres, une résistance à la « disqualification » (Ogien, 2010) de ce qui n'est pas assujéti à la quantification, ou encore une résistance aux démesures de la quantification (Viveret, 2003). Et au-delà de l'enjeu démocratique que constitue le consentement collectif aux statistiques, il serait judicieux d'apprendre à sortir d'un mode de consommation aveugle pour embrasser des pratiques sociales plus porteuses de sens.

Références

- Balme, R., Marie, J. L., & Rozenberg, O. (2003). Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique: intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique. *Revue internationale de politique comparée*, 10(3), 433-461.
- Bardet, F., & Jany-Catrice, F. (2010). Les politiques de quantification: Introduction au dossier. *Revue française de socio-économie*, (1), 009-017.
- Bezes, P. (2009). Réinventer l'État: Les réformes de l'administration française (1962-2008). Presses Universitaires de France.
- Blum, A., & Mespoulet, M. (2003). L'anarchie bureaucratique : statistique et pouvoir sous Staline. La découverte.
- Boltanski, L., & Chiapello, E. (1999). Le nouvel esprit du capitalisme (Vol. 10). Paris: Gallimard.
- Bruno, I. (2010). La dérouté du «benchmarking social» La coordination des luttes nationales contre l'exclusion et la pauvreté en Europe. *Revue française de socio-économie*, (1), 041-061.
- Buisson-Fenet, H., & Le Naour, G. (2008). Les professionnels de l'action publique face à leurs instruments (p. 194). Octares.
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). Agir dans un monde incertain: essai sur la démocratie technique.
- Charpin*, J. M. (2010). Statistiques: les voies de la confiance. *Revue économique*, 61(3), 371-393.

- Daubas-Letourneux*, V. (2009). Accidents du travail: des blessés et des morts invisibles. *Mouvements*, (2), 29-37.
- Deacon, D., Golding, P., & Murdock, G. (1999). The use of statistics in the media: a sociological perspective. *Media, Culture & Society*, 21(4), 533-556.
- Desrosières, A. (1993). La Politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique, Paris: La Découverte. 2e éd.
- Desrosières, A. (2001). Entre réalisme métrologique et conventions d'équivalence : les ambiguïtés de la sociologie quantitative. *Genèses*, (3), 112-127.
- Desrosières, A. (2008). L'argument statistique 2 Gouverner par les nombres. Paris, Presses des Mines.
- Desrosières, A. (2014). Prouver et gouverner: une analyse politique des statistiques publiques. La découverte.
- El Mazouni, H., & Kadiri, Z. (2021). Le Plan Maroc Vert à l'épreuve de l'information et de l'analyse journalistique. *Alternatives rurales*, 31.
- El Mazouni, H., Kadiri, Z., & Malzi, M. J. (2023). L'asymétrie d'information autour de la politique agricole marocaine. *Journal of Information Sciences*, 22(1), 44-55.
- Estrada Orrego, V. E. (2015). La valeur des chiffres: la production et les usages des statistiques démographiques et de santé publique en Colombie 1886-1947 (Doctoral dissertation, Paris, EHESS).
- Fallon 1, C. (2014). Des chiffres de la politique à la politique du chiffre: le cas des réformes du financement de la recherche dans les universités belges francophones. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 53(2), 113-131.
- Foucault, M. (2004). S'écrit, Territoire, Population Cours au Collège de France, 1977-1978.
- Foucault, M. (2004). Naissance de la biopolitique cours au collège de France, 1978-1979.
- Fouquet, A. (2010). L'usage des statistiques : de l'aide à la décision à l'évaluation des politiques publiques. *Revue française des affaires sociales*, (1), 307-322.
- Grossi, É. (2021). Truth in numbers? Emancipation, race, and federal census statistics in the debates over Black mental health in the United States, 1840–1900. *Endeavour*, 45(1-2), 100766.
- Ihl, O., Kaluszynski, M., & Pollet, G. (2003). Les sciences de gouvernement (pp. 218-p). Paris: Economica.
- Jany-Catrice, F. (2016). La performance totale: nouvel esprit du capitalisme?. Presses universitaires du Septentrion.
- K'Akumu, O. A. (2023). Compilations of official statistics in Kenya: Assessing their adequacy for urban policy and governance. *Habitat International*, 133, 102755.
- LASCOUMES, P., & LE GALES, P. (2007). Gouverner par les instruments, les Presses de Science Po, coll. "Gouvernance", Paris.
- Le Goff, J. (2015). Alain Supiot. La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014? Fayard, 2015, 512 p., 22€. *Projet*, (6), 90-91.

- Lulin, É. (2006). Réformer l'État: avec, sans ou contre ses serviteurs?. *Pouvoirs*, (2), 55-70.
- Martin, O. (2020). L'empire des chiffres: Sociologie de la quantification. Armand Colin.
- Mespoulet, M. (2008). Construire le socialisme par les chiffres: enquêtes et recensements en URSS de 1917 à 1991. INED.
- Mespoulet, M. (2016). Statistique et révolution en Russie: Un compromis impossible (1880-1930). Presses universitaires de Rennes.
- Mouhanna, C. (2011). Entretien avec Alain Desrosières 1. *Sociologies pratiques*, (1), 15-18.
- Ogien A. (1995), L'Esprit gestionnaire, Paris, Éd. de l'EHESS.
- Ogien, A. (2007). La gouvernance, ou le mépris du politique. *Cités*, (4), 137-156.
- Ogien, A. (2010). Opposants, désobéisseurs et désobéissants. *Multitudes*, 41(2), 186-194.
- Ogien, A. (2020). La valeur sociale du chiffre. *Revue française de socio-économie*, (en lutte), 99-120.
- Pêcheur, B. (2006). La fonction publique entre le «big bang» et le statu quo?. *Pouvoirs*, (2), 93-105.
- Penissat, E. (2012). Publier des «chiffres officiels» ou les contraintes bureaucratiques et politiques qui façonnent l'expertise d'État : Le cas des statistiques du ministère du Travail. *Gouvernement & action publique*, (4), 45-66.
- Porter, T. (1995). Trust in numbers: the pursuit of objectivity in science and public life. Princeton University Press. Princeton NJ.
- Porter, T. M. (2020). The rise of statistical thinking, 1820–1900. Princeton University Press.
- Salais, R. (2010). La donnée n'est pas un donné : Pour une analyse critique de l'évaluation chiffrée de la performance. *Revue française d'administration publique*, (3), 497-515.
- Spire, A. (2016). État des lieux : les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État. *Gouvernement & action publique*, (4), 141-156.
- Suleiman, E. N., & Desmond, W. (2005). Le démantèlement de l'État démocratique. Paris : Seuil.
- Vaucher, A. (2008). Le chiffre dans le «gouvernement» de la justice. *Revue française d'administration publique*, (1), 111-120.
- VIVERET Patrick, 2003, *Les nouveaux facteurs de richesse*, La Tour d'Aigues : Éd. de L'Aube.
- Zimmermann, B. (2004). Les sciences sociales à l'épreuve de l'action : le savant, le politique et l'Europe. Éd. de la Maison des sciences de l'homme.